



Section locale 1021
(Anjou)

MISE EN CANDIDATURE AU POSTE **Vice-président**

- ✓ Seuls les membres en règle peuvent porter leur candidature
- ✓ Toute irrégularité concernant une candidature devra être apportée au président d'élection qui tranchera la question, sous réserve du droit d'appel à l'Assemblée Générale.
- ✓ Pour une description des responsabilités vous pouvez communiquer avec Charles Saumure charles.saumure@unifor.org
- ✓ Toutes les candidatures doivent être envoyées par courriel à charles.saumure@unifor.org en indiquant clairement;
 - Votre Nom
 - Numéro de section locale
- ✓ Les mises en candidatures se terminent le ;
Vendredi 25 avril 17:00 heure